

Chapitre III

Les analyses méthodologiques (première partie)

3.0 Introduction

Avec le chapitre trois s’amorce la réflexion spécifique sur la tâche de recherche retenue, laquelle est de procéder à une analyse méthodologique des principes devant guider l’effort créateur qu’exige l’élaboration de données de grammaire logique et raisonnée. Et il a été choisi de mener cette analyse méthodologique sur les données relatives à la conjugaison du verbe français que l’Équipe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français a élaborées au cours des dernières années et qu’elle est à compléter.

L’auteur de ce mémoire disposait avant tout, pour mener cette analyse, des fruits de sa participation aux travaux de l’Équipe FRAMÉE de recherche. Elle disposait également d’un regard privilégié sur un ensemble d’écrits rédigés par le professeur Raymond Claude Roy en soutien à l’expérimentation d’abord, mais aussi comme matériel didactique destiné aux maîtres des écoles. Ces écrits sur la conjugaison du verbe français sont réunis en trois fascicules d’une soixantaine de pages chacun, présentant les contenus à enseigner et offrant des plans de cours suffisamment détaillés

pour servir de guide à des activités d'enseignement-apprentissage. La publication de ce matériel est prévue pour l'hiver 2008.

L'auteure de ce mémoire disposait encore du brouillon d'un module d'apprentissage individualisé, élaboré par le professeur Roy, destiné à être informatisé, et devant servir à la formation des étudiants-futurs maîtres inscrits au baccalauréat d'enseignement préscolaire et primaire. Ce module avancé, portant le numéro de référence 303, a pour objectif d'initier aux finales du présent de l'indicatif de l'ensemble des verbes du français. La publication de ce module devrait se faire également au cours de l'hiver 2008.

L'auteure disposait de plus d'un ensemble de six modules d'apprentissage individualisé destinés aux élèves du troisième cycle du primaire. L'auteure a d'ailleurs élaboré elle-même deux de ces modules. Quatre autres modules ont été élaborés par des membres de l'Équipe FRAMÉE de recherche, toujours sous la direction du professeur Raymond Claude Roy. La rédaction de deux de ces modules qu'elle a menée sur les contenus relatifs à la conjugaison du verbe français a beaucoup profité à l'auteure de ce mémoire : elle a connu – comme il se devait – des échecs répétés dans l'élaboration de ces modules. Les expérimentations auxquelles elle a dû se livrer et les nombreuses réécritures auxquelles elle a dû s'astreindre constituent pour elle des expériences précieuses et de nature à bien la préparer aux analyses qu'elle s'est donné pour tâche de mener dans ce mémoire.

De plus, l'auteure de ce mémoire a participé de près aux expérimentations qu'a menées pendant deux ans le professeur Roy sur l'enseignement-apprentissage de la conjugaison des verbes du français. Le professeur Roy a développé une méthode

d'élaboration de données grammaticales fort particulière. C'est ainsi qu'il trouve dans les succès et les difficultés des essais qu'il mène dans les classes, et dans les questionnements que ces essais suscitent, les coups d'aiguillon qui provoquent des idées nouvelles et la correction des données présentées aux élèves. L'auteure de ce mémoire a été mêlée de près à ces deux années d'expérimentation et de développement de données relatives à la conjugaison des verbes du français. C'est forte donc de ces expériences et des connaissances qu'elle a pu tirer du matériel disponible que l'auteure de ce mémoire aborde son problème de recherche.

L'Équipe FRAMÉE a dû adopter pour l'enseignement de la conjugaison des verbes un cheminement à la fois disciplinaire et didactique. Ce cheminement est le suivant pour les trois premières de la quinzaine d'interventions de l'ensemble :

Première intervention. Le système des finales des formes verbales du singulier du présent de l'indicatif.

Seconde intervention. Les finales en *-e/-es/-e* des formes verbales du présent de l'indicatif des verbes de la conjugaison dominante

Troisième intervention. Les finales en *-s/-s/-t* des formes verbales du présent de l'indicatif des verbes de la conjugaison mixte.

Pour chacune des trois interventions, il sera présenté d'abord une analyse de contenu grammatical prévu pour enseignement-apprentissage. Cette analyse de contenu sera suivie d'une analyse méthodologique.

Cependant, avant de procéder à l'analyse de ces trois interventions, il est primordial d'aviser le lecteur du choc que pourra provoquer la lecture de ce chapitre. En

effet, les analyses présentent des données fort nouvelles, soit un système de la conjugaison du verbe construit de toutes pièces ou presque, sur des bases linguistiques et grammaticales qui ont peu cours pour l'ordinaire. Il est demandé au lecteur de faire preuve d'une grande ouverture d'esprit. Au fur et à mesure des présentations et des analyses, le lecteur se convaincra – nous n'en doutons pas, ou si peu – de la justesse et de la qualité de ces données innovantes de grammaire logique et raisonnée.

3.1 Première intervention : le système des formes verbales du singulier du présent de l'indicatif.

3.1.1 Analyse de contenu

Le groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français s'était donc proposé d'élaborer, sous la direction du professeur Raymond Claude Roy, un enseignement de la conjugaison du verbe français, et de le faire dans le respect des règles adoptées par la grammaire logique et raisonnée, règles bien résumées sous forme de principes par Lefebvre (2000). Le groupe FRAMÉE avait de plus choisi de développer cet enseignement pour des élèves du troisième cycle du primaire. Comme le développement conceptuel des élèves de ce cycle est déjà pratiquement celui d'un adulte, un matériel élaboré pour ce niveau pouvait présenter l'avantage de pouvoir s'utiliser presque tel quel à des niveaux supérieurs. De plus, avec des aménagements réfléchis, le même matériel pourrait, à tout le moins, inspirer un enseignement s'adressant à des niveaux inférieurs.

Le grand problème que résout d'emblée le matériel d'enseignement-apprentissage élaboré est celui du point de départ. Il n'était pas facile en effet, alors qu'il

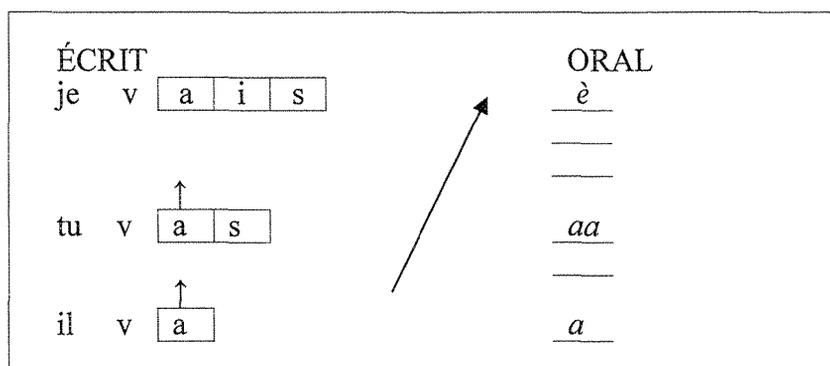
fallait s'écarter de la présentation traditionnelle avec ses exigences de mémorisation, d'identifier un point de départ de nature logique convenant et satisfaisant aux exigences d'une grammaire logique et raisonnée. La solution adoptée par le professeur Raymond Claude Roy reprend des données intuitives du linguiste Gustave Guillaume (elles ont été présentées dans le chapitre deux) sur la valeur respective des personnes du verbe et sur leurs rapports en système d'une part, sur la qualité révélatrice des désinences des formes verbales d'autre part. Ladite solution innovait de plus en ce qu'elle proposait de faire porter l'analyse de départ sur les formes verbales des personnes du singulier des verbes « aller » et « avoir ». Comme les intuitions de Gustave Guillaume touchaient d'une part le système psychique et d'autre part la sémiologie, l'enseignement à présenter devait, dans cette voie, tenir compte et de l'écrit et de l'oral, un abord essentiel en grammaire bien faite. Le professeur Roy a de plus introduit l'idée originale de présenter l'enseignement par le biais de secrets à mémoriser, une approche didactique motivante pour de jeunes élèves, et présentant l'avantage de fixer concrètement les règles d'observation à cultiver.

Pratiquement, le matériel d'enseignement propose, comme point de départ, l'analyse comparée des formes verbales du singulier du verbe « aller » que sont :

Je	vais
Tu	vas
Il	va

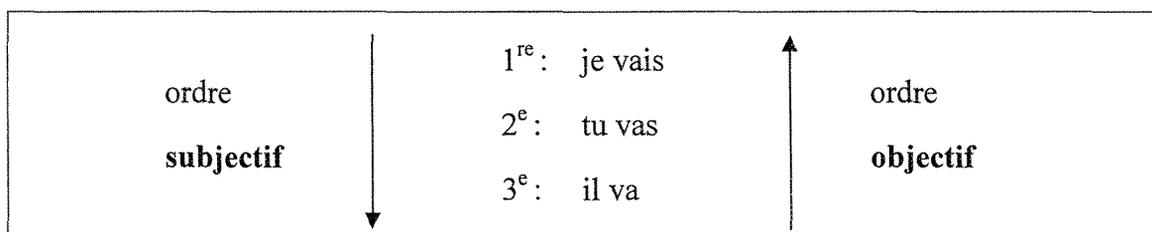
Le maître révèle aux élèves un premier secret : « L'écriture (nous) parle! » Que dit donc l'écriture de ces trois formes? Les élèves apercevront, avec au besoin quelques indices, qu'il y a apparence de hiérarchisation, la partie vocalique s'écrivant successivement à l'aide d'une lettre, de deux lettres, puis – et enfin – de trois lettres, en une progression

évidente. Le maître aura ensuite à faire voir que la hiérarchisation aperçue est réelle à l'oral, dans le passage de la voyelle [a] à la voyelle [ɛ] plus fermée. Le tout se concrétisant ainsi :



Le deuxième secret révélé aux élèves touche à la deuxième personne et au rôle du « s » écrit qui s'y trouve. Ce « s » devient le signe, le symbole de la surcharge affectant la deuxième personne et l'ensemble du système. Ce « s » laisse aussi conclure à un [a] plus chargé, de plus grande tension donc, à la deuxième personne, didactiquement traduite par un double [aa].

Le maître pourra s'en tenir à ces analyses. Mais il pourra, en généralisation de compréhension, aborder le système des valeurs des personnes et montrer la valeur de personne première de la troisième personne, valeur confirmée par la sémiologie. Les élèves seront intéressés d'ailleurs par la constatation d'une double ordination, l'une subjective et l'autre objective :



Les élèves pourront d'eux-mêmes établir facilement les causes et les justifications présidant à cette double ordination.

Le matériel développé propose, comme suite et confirmation, l'analyse des formes verbales des personnes du singulier du présent de l'indicatif du verbe « avoir », que sont :

J'	ai
Tu	as
Il	a

Le secret « un » (La langue parle!) est au moins partiellement satisfait par ces formes écrites. Et comme il y a l'annonce d'un début de surcharge, le secret « deux » est aussi satisfait : le « s » se présente comme symbole constant du début de surcharge habitant la forme de deuxième personne. Il y a là par ailleurs un apprentissage indispensable aux élèves, lesquels oublient souvent de donner cette finale écrite à la forme de deuxième personne (ce qui peut se comprendre, cette lettre ne se faisant pas entendre oralement, sauf dans de rares liaisons).

Le maître habile pourra vouloir présenter sans attendre un troisième secret, qui porte sur la première personne, laquelle se présente « occulte » (selon le qualificatif de Gustave Guillaume) ou, plus simplement, « mystérieuse ». L'orthographe de la forme de première personne « ai », moins régulière, annoncerait par cette irrégularité même le saut oral du [a] à un son voyelle [e]. Ce saut de l'oral vient confirmer l'existence d'un mouvement de surcharge originant de la forme de la personne première qu'est la forme de troisième personne, affectant la forme de la deuxième personne, et s'étendant à la forme de la première personne.

Les formes des personnes du singulier du présent de l'indicatif des verbes « aller » et « avoir » laissent donc voir – sans l'ombre d'un doute – l'existence d'une structure porteuse se concrétisant dans une progression de surcharge orale des formes verbales.

Au total, le matériel élaboré pour ce départ d'enseignement pourrait paraître fort complexe au premier abord. Dans les faits, à l'expérimentation, ces données sur les formes des personnes du singulier du présent de l'indicatif apparaissent aux élèves comme plutôt évidentes. Leur surprise est de n'en rien connaître et de n'en avoir rien aperçu. La présentation en découverte de ces données provoque même un enthousiasme dans l'apprentissage, une réaction plutôt rare dans l'enseignement traditionnel de la grammaire.

Il n'est évidemment présenté dans les lignes qui précèdent qu'un exposé succinct du matériel didactique de la première intervention. La consultation du matériel didactique préparée par le professeur Roy sous la référence de *Fascicule 19* des publications du groupe FRAMÉE apportera au lecteur et au maître intéressé des présentations plus complètes. À ce matériel, le maître bien formé ne manquera pas d'ajouter ses propres contributions. C'est ainsi qu'un maître habile pourrait aller jusqu'à faire apercevoir par ses élèves les règles d'évolution historique et matérielle que traduisent bien les termes utilisés par Gustave Guillaume de formes régressive, suspensive et progressive. Le maître fera ainsi valoir sa formation et ses connaissances. L'analyse de contenu de la première intervention ainsi complétée, l'analyse doit maintenant se faire méthodologique.

3.1.2 Analyse méthodologique

L'objectif de recherche est – encore une fois – de procéder à l'analyse des principes méthodologiques devant guider l'effort créateur qu'exige l'élaboration des données de grammaire logique et raisonnée. Ce travail a été commencé par Louise Lefebvre (2000). Il y a donc tout d'abord à vérifier la justesse et la qualité des principes retenus par Lefebvre pour soit les confirmer, soit les corriger, soit même les supprimer.

Il y aura de plus et évidemment à produire ceux des principes qui s'imposent et que Lefebvre n'a pas aperçus. Cette double démarche devrait permettre d'offrir aux chercheurs et aux maîtres de précieuses balises dans l'orientation de leurs efforts.

Lefebvre (2000), pour décrire les données de grammaire logique et raisonnée, avance sept principes destinés à guider les travaux d'élaboration de nouvelles données de grammaire logique et raisonnée; ces principes fournissent ce faisant les caractéristiques que doivent présenter des données de grammaire logique et raisonnée. Il est essentiel pour la suite de l'analyse d'avoir bien en tête le détail de ces principes. En voici l'énuméré.

Premier principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de produire des données présentant ces qualités primordiales d'être simples, claires et nettes, c'est-à-dire sans complexité excessive, aisées à comprendre et satisfaisantes pour un esprit logique.

Deuxième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de pratiquer une logique proprement grammaticale, c'est-à-dire puisant aux données usuelles les rapports logiques susceptibles d'offrir les justifications recherchées.

Troisième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de rendre compte de tous les cas d'emploi, au risque de voir remettre en cause la qualité explicative des données produites.

Quatrième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée se doivent de prendre en compte, par l'identification du mécanisme organisateur de leurs données, la vie de la langue, se doivent de permettre ainsi l'interprétation des variations et des choix hésitants de l'usage.

Cinquième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée ne peuvent faire abstraction des acquis de la grammaire traditionnelle, acquis qu'elle gagne à utiliser avec discernement.

Sixième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent se donner les outils d'interprétation qu'exige une approche en compréhension, si éloignés des moyens de la grammaire traditionnelle que puissent paraître au premier abord les règles et les concepts auxquels il doit être fait recours.

Septième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent, lorsque utile, savoir puiser aux données de la linguistique, soit pour en tirer des outils d'élaboration, soit pour en tirer des approfondissements.

À ces sept premiers principes, il s'en est ajouté un huitième dans Couture (2000). En effet, à l'occasion de ses travaux de recherche, Guillaume Couture a perçu qu'il s'imposait d'ajouter un huitième principe à la série de ceux avancés par Lefebvre.

Huitième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent privilégier l'approche synchronique.

L'objectif de ce mémoire est donc de reprendre et de continuer l'effort de révision de Couture, mais de façon plus systématique. Louise Lefebvre a élaboré sept principes en procédant à l'analyse de trois contenus de grammaire logique et raisonnée; Guillaume Couture tire de l'analyse d'un autre contenu un huitième principe. L'auteure

de ce mémoire se propose de procéder à l'analyse méthodologique d'un contenu complexe de grammaire logique et raisonnée, celui de la conjugaison du verbe français, afin de vérifier la justesse des principes avancés par Lefebvre et Couture. Ces principes sont-ils justes? Sont-ils à réfuter? Sont-ils à corriger? Et encore : y a-t-il à ajouter quelque autre principe dont la teneur n'a pas été aperçue jusqu'ici?

Louise Lefebvre a élaboré ses principes au fur et à mesure des analyses des trois contenus qu'elle examinait. Dans un souci d'objectivité, l'analyse méthodologique se fera, dans cette recherche, selon une démarche différente. Dans un premier temps, il sera procédé à une analyse du contenu d'enseignement-apprentissage qui a été élaboré. En seconde partie de la démarche, il sera mené une analyse recherchant les principes méthodologiques ayant guidé les travaux de recherche qui ont permis l'élaboration dudit contenu. Il est espéré qu'une double analyse de cette sorte donnera à l'analyse méthodologique des clartés de vue et plus justes et plus pénétrantes.

Le contenu analysé plus haut livre – à n'en pas douter – « des données simples, claires et nettes, c'est-à-dire sans complexité excessive, aisées à comprendre et satisfaisantes pour un esprit logique ». Le premier principe de Lefebvre a donc été respecté dans la démarche d'élaboration. Les données du contenu, si différentes et originales qu'elles soient, répondent à des exigences de simplicité, de netteté et de clarté.

Les chercheurs ont donc travaillé dans l'esprit du premier principe, si étonnantes que soient les données obtenues. Les formes des trois personnes du singulier s'étageraient, s'organiseraient selon un système, une structure simple et nette : la forme de troisième personne est la forme première, d'abord par sa sémiologie matériellement la

plus réduite, mais aussi par sa référence conceptuelle à la seule personne dont il est parlé. Les formes des deuxième et première personnes sont produites sous l'effet d'une surcharge de tension orale, tension justifiée par la charge conceptuelle de personnes dont il est parlé, mais à qui il est parlé ou qui parle. Il y a un net système.

Reste à déterminer s'il n'y a pas à identifier quelque'autre principe ou règle ayant guidé le travail d'élaboration des données obtenues. La démarche traditionnelle utilisait comme points de départ à l'étude de la conjugaison, d'une part, la mémorisation des verbes « avoir » et « être », en raison de la maîtrise acquise dans et par l'usage quotidien des formes de ces verbes, et, d'autre part, la mémorisation d'un verbe en -er, souvent le verbe « aimer », en raison autant de la simplicité des formes de ce verbe que de sa condition de conjugaison dominante et que de la maîtrise d'usage qui l'accompagne.

Une approche de grammaire logique et raisonnée devait écarter comme point de départ la simple mémorisation (qui ne saurait toutefois être totalement écartée) et offrir un départ fondé en logique. La première intervention offre une solution de qualité : elle s'attache à montrer, à faire apercevoir, le système des personnes du singulier. Il y a là un départ en logique. L'apprenant s'attache à apercevoir un système, une structure, un mécanisme, une hiérarchisation ou, plus simplement, une organisation.

Le point de départ ainsi proposé en première intervention de grammaire logique et raisonnée pour l'enseignement-apprentissage de la conjugaison du verbe français pose la double question et de sa conception et de sa nature même. Il faut bien reconnaître, en effet, que les données adoptées comme point de départ ne manquent pas d'étonner. Ces

données relatives à un système des formes des personnes du singulier résultent d'études qui se sont attachées à compléter une intuition (présentée dans le chapitre deux) du linguiste Gustave Guillaume sur les indications de système présentes dans les traits phonologiques de la sémiologie des formes des personnes du singulier du présent du subjonctif que sont « aie », « aies » et « ait ». Sur ce fond, sur cette intuition du linguiste, le professeur Roy a pu mener des études qu'il dit de linguistique mécanique et dont le lecteur intéressé pourra trouver l'essentiel dans le *Module 303* (en préparation) de présentation du système des formes verbales du présent de l'indicatif. De l'intuition donc de Gustave Guillaume et des études de linguistique complémentaires du professeur Roy, ce dernier et l'Équipe FRAMÉE ont pu tirer les données simplifiées de grammaire logique et raisonnée utilisées dans la première intervention.

L'originalité de ces données est incontestable. Est également incontestable le fait que ces données résultent des travaux de linguistique psychomécanique de Gustave Guillaume et de travaux complémentaires poursuivis dans la même veine. À l'examen d'ailleurs, il apparaîtra que tous les travaux de grammaire logique et raisonnée menés dans les trente dernières années puisent constamment et abondamment aux théories de la linguistique psychomécanique de Gustave Guillaume, de même qu'à des travaux complémentaires de linguistique menés dans la veine de la linguistique psychomécanique et en respectant les principes. Cette filiation n'est pas nettement affirmée dans les principes de Lefebvre.

Le septième principe de Lefebvre se lit :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent, lorsque utile, savoir puiser aux données de la linguistique, soit pour en tirer des outils d'élaboration, soit pour en tirer des approfondissements.

Il gagnerait à être plus nettement posé que la linguistique en question est généralement structurale, et, plus spécifiquement, psychomécanique d'inspiration. Il est donc proposé de modifier le septième principe de Lefebvre pour en faire ceci :

Septième principe :

Des analyses de grammaires d'orientation raisonnée doivent, lorsque utile, puiser aux données de la linguistique, et plus particulièrement aux théories de la linguistique psychomécanique et aux études complémentaires de linguistique menées dans la même veine.

Et il faudrait éventuellement placer ledit principe en meilleure position, peut-être de deuxième ou troisième principe.

Il était fait allusion plus haut au fait que la nature même du point de départ adopté méritait considération. Or ce point de départ est nettement structural : il est de présenter un système, une structure, une organisation. Rien ne prête plus à abord logique – le trait majeur de la grammaire logique et raisonnée – qu'un système. D'autre part, la notion de système est partout présente en linguistique psychomécanique et dans les travaux de linguistique mécanique complémentaires du professeur Roy, de même d'ailleurs que dans les données de grammaire logique et raisonnée existantes. La recherche constante d'un système, ou du moins d'une appartenance à un système, si tenue qu'elle soit, gagne à être nettement posée comme une constante de grammaire logique et raisonnée. Ce qui pourrait se faire en complétant le septième principe ainsi :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent, lorsqu'utile, puiser aux données de la linguistique, et plus particulièrement aux théories de la linguistique psychomécanique et aux études complémentaires de linguistique menées dans la même veine, et doivent, dans cette orientation, s'attacher à faire apercevoir, lorsque possible, l'aspect de système des contenus qu'elles proposent.

Un troisième principe à examiner devrait toucher à la place occupée par la langue orale dans le contenu de la première intervention. La grammaire traditionnelle – il n'est que de revoir les descriptions de Grevisse – ne s'intéresse qu'aux formes écrites qu'elle s'attache à décrire extérieurement et sans référence à l'oral, sauf à de très, très rares occasions. Certaines grammaires scolaires ont tenté de donner une certaine place à l'oral, ou même une grande place, mais ces tentatives sont demeurées sans suite et les manuels en question n'ont pas été adoptés à une haute échelle, leur usage conservant – malheureusement – l'aspect d'expérimentations sans lendemain.

L'intérêt du matériel de la première intervention est de tout ramener à l'oral et d'accorder à l'écrit le rôle à la fois réduit et étendu, qui est le sien, de rendre l'oral, tout en en révélant de façon ou nette, ou voilée, les articulations de système inscrites dans l'organisation morphologique orale de la langue. Il est fait là évidemment référence à un ensemble de connaissances sur les rapports de l'oral et de l'écrit qui sont peu connues. Gustave Guillaume présente un début de réflexion sur le thème des rapports de l'oral et de l'écrit (Leçons de linguistiques du 17 avril 1948 – Série C). Le professeur Roy a développé ce thème dans ses propres leçons (Notes de cours inédites, 1979-...).

Dans cette voie et ainsi inspiré, le chercheur habile ne manquera pas de reconnaître que la langue est d'abord orale et qu'une grammaire qui veut présenter une langue dans la réalité de ses structures doit en faire voir tout autant la structure orale que la structure écrite. Il y a là matière à un neuvième principe à ajouter à ceux de Lefebvre et Couture et qui pourrait se formuler ainsi :

Neuvième principe :

Des analyses grammaticales d'orientation raisonnée doivent s'attacher à reconnaître, derrière les concrétisations écrites de la langue, la place prépondérante des concrétisations orales.

Cette neuvième règle – le lecteur l'aura vu – donne à la grammaire dite logique et raisonnée une orientation qui la fait quelque peu différente. La grammaire logique et raisonnée se donne cette visée de réussir l'intégration de l'oral au matériel grammatical qu'elle se charge de proposer à l'enseignement-apprentissage. À en juger par les analyses de la première intervention, l'ambition ne serait pas irréalisable.

Un quatrième et dernier principe, sans conteste, a présidé, sans conteste, à l'élaboration des données de la première intervention : ce principe réfère aux préoccupations didactiques qui se retrouvent dans la première intervention. Le lecteur aura compris qu'il est fait allusion aux fameux trois secrets révélés aux apprenants. Il faut se les remettre en mémoire, avant de pousser la réflexion.

Premier secret : La langue (nous) parle!

Deuxième secret : Le « s » écrit de deuxième personne est Signe, Symbole de Surcharge!

Troisième secret : La forme de première personne est souvent occulte ou mystérieuse!

Au vrai, ces trois secrets, si on les examine attentivement, présentent trois clés linguistiques pour l'analyse de la conjugaison. Le premier secret attire l'attention sur le rôle de l'écriture et sur les relations de l'écrit et de l'oral. Il mène également à la découverte du système des personnes. Le second secret attire l'attention sur la finale

écrite de la deuxième personne et sur ce que cette finale révèle du système oral. Le troisième secret ouvre la porte sur une réalité historique, celle de la perte de tout lien étymologique pour les formes de première personne.

Il y a donc derrière le procédé didactique des secrets une grande habileté à attirer l'attention des apprenants sur les faits majeurs révélés par l'analyse des formes de conjugaison des verbes du français. L'habileté didactique est de mettre en exergue les données auxquelles l'esprit doit s'attacher et c'est bien là le rôle d'une didactique qui n'est pas gratuite, que celui d'épouser étroitement les contenus à maîtriser.

Ce n'est pas dire toutefois que le procédé n'a rien de proprement didactique. Le second secret aidera les apprenants à ne plus oublier dans leur orthographe que les formes de deuxième personne portent toujours un « s » final. Le troisième secret aura cet effet, plus subtil, de répondre à l'étonnement que peut susciter chez l'esprit curieux la bizarrerie qui habite certaines formes de première personne.

Ces procédés didactiques particuliers viennent d'ailleurs s'ajouter à un procédé plus général, celui de l'enseignement-apprentissage par découverte, lequel se retrouve, entre autres, dans des présentations écrites de leçons modèles d'enseignement de notions grammaticales (Roy, 1996; Lefebvre et Roy, 1995). Si la grammaire logique et raisonnée par sa nature disciplinaire même de grammaire, c'est-à-dire par son objectif général de présentation des règles qui gouvernent l'usage, se doit d'adopter une didactique efficace, elle est comblée en ceci que sa composante logique la mène à adopter la didactique la plus efficace qui soit pour un être humain, celle de la découverte véritable, outrepassant la simple mémorisation. Pour ces raisons, l'usage de procédés didactiques efficaces et

originaux apparaît devoir être reconnu comme principe devant guider le travail d'élaboration de contenus de grammaire logique et raisonnée. Ce qui peut se faire en un dixième principe.

Dixième principe :

L'enseignement-apprentissage de contenus grammaticaux d'approche raisonnée gagnera à adopter des procédés didactiques tirant leur efficacité d'un rapprochement de nature entre les contenus disciplinaires et les procédés didactiques à pratiquer.

Avec l'introduction de ce dixième principe, l'analyse méthodologique relative au contenu de la première intervention se clôt. Le résultat pourrait s'en illustrer ainsi :

	Principe 1	Principe 7	Principe 9	Principe 10
Première intervention	X	X	X	x

Il y a eu confirmation du premier principe de Lefebvre, réécriture du septième principe et addition d'un neuvième principe et d'un dixième principe. Il reste à voir si des analyses relatives au contenu des interventions suivantes viendront renforcer ces principes ou obliger à les corriger. Il faudra voir également si d'autres principes s'imposent à une analyse attentive.